

---

# La Colombie-Britannique franchit un cap en matière de représentation féminine

---

L'hon. Linda Reid, députée provinciale

*Maintenant que 36 % de ses députés sont des femmes, la Colombie-Britannique est la championne des provinces pour la représentation féminine. Ce sont aussi des femmes qui occupent des postes de décision comme ceux de lieutenant-gouverneur, de premier ministre et de président de l'Assemblée. Tout en célébrant ces progrès, Linda Reid, présidente de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, met en garde contre toute complaisance et engage les parlementaires du Canada et du reste du Commonwealth à continuer de mettre en œuvre les changements visant à faciliter un terrain d'égalité pour les femmes qui s'intéressent à la vie politique. Elle cite plusieurs innovations qui contribuent à augmenter le nombre des femmes députées et à améliorer leur vie de travail.*



L'importance de l'égalité de représentation des femmes en politique est un thème récurrent dans les livraisons récentes de la *Revue parlementaire canadienne*. Des parlementaires ont parlé de leur expérience de la vie publique et souligné combien il importe que les femmes participent aux décisions politiques.

Les femmes ne se préoccupent pas des mêmes choses et offrent des perspectives et des expériences différentes. La recherche montre en outre que l'égalité des sexes en politique favorise la cohérence des politiques publiques et le bon fonctionnement des institutions.

La Colombie-Britannique a fait ces dernières années de grands progrès en matière de représentation féminine. Aux élections générales de mai 2013, le nombre des élues

a augmenté sensiblement et atteint un chiffre record dans l'histoire de la province. Trente des 85 sièges ont été remportés par des femmes, soit cinq de plus que dans la législature précédente. Leur nombre est passé à 31 depuis que la première ministre Christy Clark a remporté une élection complémentaire en juillet 2013.

Maintenant que 36 % de ses députés sont des femmes, la Colombie-Britannique est la championne des provinces pour la représentation féminine. Elle dépasse nettement le seuil de 30 % que les Nations Unies jugent nécessaire pour que les femmes puissent exercer une influence significative dans une assemblée. Elle dépasse même le seuil de 33 % que l'Association parlementaire du Commonwealth estime nécessaire pour que les femmes puissent exercer une influence.

Ce sont aussi des femmes qui occupent certains des postes de décision les plus importants. Ainsi le premier ministre, sept des 19 ministres et le lieutenant-gouverneur sont des femmes. C'est le cas aussi de plusieurs porte-parole de l'Opposition et du chef de l'Opposition en poste de 2001 à 2010. Je suis fière d'être la quatrième femme à occuper le poste de président de l'Assemblée et la première depuis 1994. Pour la première fois dans l'histoire de la province, le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et le président de l'Assemblée sont des femmes.

Bien que nous ayons franchi plusieurs caps en Colombie-Britannique, il ne faut pas relâcher les efforts pour augmenter

---

*Linda Reid est présidente de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Elle deviendra présidente de la section canadienne des Femmes parlementaires du Commonwealth en 2014.*

---

le nombre des femmes en politique. Il reste encore beaucoup à faire pour augmenter leur représentation à l'échelle nationale et internationale. Certaines provinces ont beau avoir fait de grands progrès ces dernières années, le Canada n'arrive qu'au 54<sup>e</sup> rang du classement mondial de l'Union interparlementaire « Les femmes dans les parlements nationaux » et est devancé par d'autres parlements en Europe, en Afrique du Sud et en Australie.

Comment peut-on augmenter la représentation féminine en politique de manière à mieux servir les intérêts de la société? Pourrait-on apporter à nos institutions politiques des changements en ce sens? Y a-t-il des leçons à tirer des récents succès de la Colombie-Britannique? Voilà quelques-unes des questions que je me pose en tant que présidente de l'Assemblée de la Colombie-Britannique et vice-présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth.

Quelques-uns des moyens d'augmenter la représentation des femmes ont été exposés dans la *Revue parlementaire canadienne* et ailleurs. Il faut d'abord évidemment encourager les femmes à se présenter dans des circonscriptions gagnables. Il faut plafonner les dépenses de campagne à des niveaux raisonnables afin de loger hommes et femmes à la même enseigne. On peut aussi aider les candidates à payer entre autres leurs frais de garde ou soutenir les groupes de défense non partisans qui travaillent à sensibiliser les femmes à l'importance de l'action politique. Une réforme électorale peut aussi favoriser la parité. Voilà quelques-uns seulement des moyens d'encourager et de faciliter le saut des femmes en politique.

Depuis 23 ans que je suis députée provinciale, j'ai constaté combien peuvent être efficaces les mesures prises pour adapter le milieu de travail aux femmes. Il faut veiller à ce que notre milieu de travail puisse à la fois les attirer et les retenir. On peut par exemple adopter un calendrier parlementaire et des heures de séance qui favorisent la conciliation travail-famille en assurant la stabilité et la prévisibilité des heures de travail. En Colombie-Britannique, les heures de séance de l'Assemblée sont fixes depuis des années. L'Assemblée n'est jamais convoquée au pied levé; elle ne siège pas jusque tard dans la nuit ni le vendredi. Pendant la session, certaines

semaines sont réservées au travail en circonscription. De cette façon, il est beaucoup plus facile aux femmes de concilier leurs fonctions parlementaires avec leurs responsabilités familiales.

Au cours de ma carrière, j'ai vu combien des changements même mineurs peuvent faciliter l'entrée des femmes en politique. L'autorisation de partir en congé de maternité sans pénalité pendant que siège la Chambre a été pour moi un cadeau du ciel. À la naissance de mon fils, j'ai pu prendre quatre semaines de congé au lieu de quatre jours comme dans le cas de ma fille. Le réaménagement des édifices parlementaires peut aussi avoir un impact indirect. Par exemple, les femmes bénéficient de l'augmentation du nombre des toilettes pour dames et de la suppression des obstacles à l'accès des personnes handicapées. La Colombie-Britannique compte aujourd'hui trois députés qui se déplacent en fauteuil roulant, dont deux femmes.

Je tiens à souligner l'importance que peut revêtir le mentorat pour les femmes politiques, surtout lorsqu'elles font leurs premières armes. Comme le saut en politique n'est facile pour personne, les parlementaires chevronnés peuvent être, par leurs conseils ou leur soutien, d'un précieux secours pour leurs collègues novices. Quand j'étais vice-présidente de l'Assemblée, par exemple, je recevais à déjeuner tous les mois les femmes députées de tous les partis. Une fois devenue présidente, j'ai invité les nouvelles élues à déjeuner pour discuter de sécurité. J'aime rencontrer les femmes politiques, toutes allégeances confondues, et je compte bien continuer à le faire.

Selon une récente étude américaine, les hommes sont plus de deux fois plus susceptibles que les femmes de songer à briguer une charge politique. Cette mentalité doit changer. Comme l'a déclaré Hillary Rodham Clinton : « Il n'y a pas de vraie démocratie quand les femmes n'ont pas voix au chapitre. » Je souscris à ce principe de tout cœur et j'espère qu'un jour viendra où les femmes compteront pour au moins la moitié des élus et des ministres. Pour atteindre la parité, toutefois, il faudra des efforts concertés de la part à la fois des femmes et des hommes.

---

***« Depuis 23 ans que je suis députée provinciale, j'ai constaté combien peuvent être efficaces les mesures prises pour adapter le milieu de travail aux femmes. Il faut veiller à ce que notre milieu de travail puisse à la fois les attirer et les retenir. »***  
~ Linda Reid

---